

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 25 (1975)
Heft: 4

Nachruf: Henri Reverdin (1880-1975)
Autor: Christoff, Daniel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† HENRI REVERDIN (1880-1975)

Henri Reverdin appartenait à cette génération qui, en 1912, avait repris la responsabilité de la *Revue de théologie et de philosophie* et qui a particulièrement marqué la pensée romande. Ami fidèle d'amis aussi divers qu'Arnold Reymond, Henri Miéville, Samuel Gagnebin, théologien aussi par sa première formation, il vivait comme eux les problèmes de la raison et de la foi, de la tolérance et de la vérité. Aussi avait-il, très tôt, consacré sa thèse de théologie au problème de *la certitude historique*.

La philosophie romande lui doit d'avoir approfondi et précisé une large part d'idées nouvelles encore mal connues en ce temps là. Des études poursuivies à Harvard, après Halle, Berlin, Paris, lui avaient donné de l'épistémologie et de la logique anglo-saxonnes une connaissance précieuse. Auprès de William James, il avait certes pu approfondir la psychologie religieuse de ses maîtres Gaston Frommel et Théodore Flournoy, de ses contemporains Murisier, Pierre Bovet et tant d'autres. Mais sa thèse, *La notion d'expérience d'après William James*, ne s'arrêtait pas aux seules *Variétés de l'expérience religieuse* du philosophe américain : le thème, central et discriminant, permettait de différencier les sens multiples de l'expérience dans l'œuvre du pragmatiste, de distinguer celle-ci des positivismes et des néokantismes alors en honneur, dont la complexité apparaissait soudain sommaire, enfin d'éclairer la notion de philosophie.

Le choix de ce thème permettrait, plus encore, de comprendre la philosophie d'Henri Reverdin lui-même qui, au cours des années et sur tous les plans, épistémologique, moral, pédagogique, religieux, a été une expérience pratiquée et nuancée : « Rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme, et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun sujet » ; la pensée de Pascal, que Reverdin avait jadis choisie pour épigraphe de son premier livre, se retrouve dans le pluralisme de cette

N.B. Hommage rendu au début de la séance par le président sortant de charge.

expérience comme dans les communications à la Société romande de philosophie : *L'individualisme* (1919), *Philosophie et philosophies* (1955). Expérience scrupuleuse, qui conduisait aux problèmes souvent repris *du fait et du droit* ; expérience constamment vécue devant *les exigences de la vie de l'esprit* auxquelles le beau livre de 1966 qui porte ce titre devait donner une réponse sereine.

L'expérience morale et ses maîtres, on les retrouverait au cours des quarante-trois années d'enseignement d'Henri Reverdin. Privat-docent dès 1913, professeur de philosophie morale dès 1919, il assumait plusieurs suppléances, particulièrement, à Lausanne, celle d'Arnold Reymond ; lorsqu'en des temps difficiles l'enseignement de la logique et de l'épistémologie ne fut pas renouvelé à Genève, il consacra pendant de longues années un semestre ou deux sur quatre à cette tâche indispensable. Enfin, en 1945, le Sénat de l'Université prit lui-même la décision de recréer cet enseignement sur une base plus large, de le destiner à toutes les Facultés et de le lui confier. Il n'en continuait pas moins d'assumer maintes tâches, de conduire à chef bien des thèses, et l'on peut rappeler, par exemple, ces thèses de doctorat en philosophie, mention pédagogie, qui le rapprochaient de son ami Pierre Bovet, professeur de pédagogie, et de nombreux étudiants étrangers attirés à Genève par l'Institut des sciences de l'éducation. Car Reverdin, profondément attaché à sa Cité et à son pays, était très ouvert à la vie internationale et lui consacra une grande part de ses forces, d'abord à la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations (1922-1924), puis pendant une vingtaine d'années à la Revue internationale de la Croix-Rouge.

Plus près de nous, Henri Reverdin n'a pas craint les tâches auxquelles l'appelaient à la fois l'amitié et la philosophie. Premier président de notre Groupe genevois de 1923 à 1937, président de notre Société romande de philosophie de 1944 à 1951, il eut à diriger des joutes parfois serrées et chacun se rappelle sa patience, son humour aussi et son équité. Président, en même temps, de la Société suisse de philosophie, de 1948 à 1950, il gagna l'estime et le respect amical de nos Confédérés ; il eut alors à plaider la cause de nos revues philosophiques et fit beaucoup pour assurer leur avenir ; pour expliquer et défendre l'enseignement de la philosophie au degré secondaire, il sut trouver devant l'assemblée des directeurs de Gymnases suisses les paroles nécessaires. Ces tâches, qui souvent l'ont préoccupé, lui étaient pourtant naturelles, et ceux qui l'ont connu savent qu'il faisait beaucoup plus : ce qui était très personnel dans son action, c'était une union originale de sincérité morale et d'exactitude logique, de l'exactitude du langage aussi ; dans son exigence d'observer la propriété des termes, se manifestaient à la fois le goût et la courtoisie, une volonté d'expression personnelle, le respect d'autrui et le sens de

la solidarité. Ce qui caractérisait aussi son attitude souvent critique, c'était une constante confrontation de la vérité logique et de l'exigence de sincérité avec une sensibilité morale extrême. Cette sensibilité s'ouvrait aussi dans une constante attention à autrui : souci de ne pas blesser par la vérité discernée et qu'il faut pourtant laisser entendre, mais clairvoyance aussi qui avivait les plaisirs de l'amitié de ses collègues, de ses contemporains, comme de la nouvelle génération, des Wavre, Junod, de la Harpe, Mottier, bienveillance enfin pour les plus jeunes, philosophes, étudiants.

Une même sensibilité rendait en lui plus exigeante et plus lucide l'expérience religieuse. Les problèmes de la certitude, de la foi personnelle, de l'authenticité du témoignage, il les avait longuement approfondis. Aussi savait-il ne point cacher sa peine, sa surprise navrée, d'entendre tomber du haut de la chaire chrétienne, certains dimanches, des paroles condamnant la philosophie en bloc. Et je n'oublie pas ce soir où, à la fin d'une discussion à laquelle il assistait, il s'est insurgé, juvénile et grave à la fois comme il l'était souvent, pour protester en logicien autant qu'en croyant contre les discours qui pensent invoquer l'expérience du « tout autre ».

Mais l'expérience de l'art, tôt développée, le discernement du goût accompagnaient en son fond cette sensibilité morale et religieuse. Le plus beau souvenir peut-être que nous laisse notre ancien président, à nous, philosophes romands, n'est-ce pas cette lecture que, présidant le Congrès de Neuchâtel, le congrès de la Liberté, il nous fit, sous les ombrages de l'île de Saint-Pierre, de la Cinquième Promenade de Rousseau. Les paroles et les rythmes de la Rêverie enchaînaient dans le recueillement les souffrances passées et prochaines. La liberté était là, vérité et sincérité.

DANIEL CHRISTOFF.